LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015

Date de publication : 2015/06/17
Numéro de FDS : XPPP1 Adhesion Promoter_FR
Date De Révision : 2021/03/22
Numéro De Révision : 5

XPPP1 Agent d'adhérence

1. IDENTIFICATION

Nom de Produit: XPPP1 Agent d'adhérence
Description de Produit: Agent d'adhérence pour les surfaces en plastique, produits de finition automobile, usage automobile seulement 3.78 L / 1 gal US
Utilisation Générale: Agent d'adhérence - Pas à vendre en Utah, Delaware, Maryland, District de Columbia et dans certaines parties de la Californie.
Nombre Courant/Code de Produit: XPPP1 / 400101
Famille Chimique: à base de solvant
Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientè: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation cutanée, Catégorie 2
Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 3 (des effets narcotiques)
Toxicité pour certains organes ciblés (expositions répétées), Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 2
Risque d'aspiration, Catégorie 1

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
toluène, xylène, mélanges d'isomères et éthylbenzène

Flamme

Marque d'exclamation

Risque pour la santé

Mot indicateur: DANGER

Mention de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes d'audition et le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H361: Susceptible de nuire au fœtus.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation ou d'éclairage antidéflagrant.
P242: Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243: Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P260: Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331: NE PAS faire vomir.
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser la poudre chimique sec ou la mousse chimique pour l'extinction.

Entreposage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeurs très inflammables. Risque d'aspiration. Ce produit peut être dangereux voire mortel en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Moyennement irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
toluène	92 - 96	108-88-3
xylène, mélanges d'isomères	2 - 4	1330-20-7
éthylbenzène	0.4 - 0.6	100-41-4

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.
Le xylène, mélanges d'isomères est une substance complexe, c'est-à-dire comme une mélange complexe de composition connue ou inconnue.
L' éthylbenzène est une composant dangereuse qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 18 à 20% p/p.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Moyennement irritant pour les yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Le contact est irritant pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des température plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégats. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Rûgles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
Nom chimique			**ppm**	**mg/m³**
toluène	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	200	--
		STEL	300	--
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	75
	REL du NIOSH	**TWA**	100	375
		STEL	150	560
xylène, mélanges d'isomères	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	100	435
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	100	434
		STEL	150	651
	REL du NIOSH	**TWA**	100	435
		STEL	150	655
éthylbenzène	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	100	435
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	87
	REL du NIOSH	**TWA**	100	435
		STEL	125	545

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA (National Institute for Occupational Safety and Health/Mine Safety and Health Administration = Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail/Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines) avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. La protection offerte par les masques à gaz est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à alimentation d'air sous pression positive s'il existe un risque potentiel de dégagement incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un masque à gaz pourrait ne pas offrir une protection suffisante.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiûne au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique **:** Liquide

Odeur **:** Aromatique

Seuil Olfactif **:** Aucunes données disponibles.

Apparence **:** Liquide claire à un peu floue

XPPP1 Agent d'adhérence

Couleur : Incolore

pH : Sans objet

% Composés Volatils : 96 à 97% p/p

Point d'éclair et Méthode : 4°C Setaflash Coupelle fermée

Limites d'Inflammabilité : 1.1 à 7.1

Notes: Basé sur des données pour le toluène

Température D'Autoignition : 480°C

Notes: Basé sur des données pour le toluène

Pression de la Vapeur : 3.8 kPa (21 mm Hg) [toluène] à 20°C

Densité de Vapeur : 3.1 (l'air = 1)

Point d'Ébullition : 110°C (toluène)

Point de Congélation : Aucunes données disponibles.

Point de Fusion : Aucunes données disponibles.

Solubilité dans l'Eau : Presque insoluble

Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1) : 2.24

Densité : 0.86 - 0.87 g/ml à 20°C

Viscosité : < 10 cps

Contenu de COV : < 840 g/l, moins les solvants exemptés [< 97% p/p]

Propriétés Oxydantes : Aucun

Commentaires: Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

XPPP1 Agent d'adhérence

Nom chimique	DL_{50} orale mg/kg(rat)	DL_{50} cutanée mg/kg(lapin)	CL_{50} par inhalation mg/l
toluène	7000 6400 5500	12,270	49.0(rat;4h) 30.0(souris;2h) 19.9(souris;7h)
xylène, mélanges d'isomères	5400 5251(souris) 5627(souris)	12,180	6350 ppm (rat;4h) 6700 ppm (rat;4h)
éthylbenzène	5460 3500 5627(souris)	17,800 15,354	17.2(rat;4h) 13,367 ppm (rat;2h)

Toxicité cutanée aiguë DL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité orale aiguë DL_{50}: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité par inhalation aiguë CL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Remarques: <1 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).
Les principales voies d'exposition:
Contact oculaire. Inhalation. Contact cutané. Ingestion.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: toluène. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation oculaire ne sont pas respectés. Légèrement irritant mais ne provoque pas de lésion des tissus oculaires.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).
Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

XPPP1 Agent d'adhérence

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
toluène	--	3	--	A4 (ACGIH)
xylène, mélanges d'isomères	--	3	--	--
éthylbenzène	--	2B	--	A3 (ACGIH)

Remarques: Le CIRC classe le éthylbenzène dans le groupe 2B (possiblement cancérogène pour les humains). Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2).

Toxicité Envers La Reproduction: Le mélange est classifié comme: Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2). Susceptible d'avoir des effets contraires sur la reproduction. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître (Toluène).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Contient: toluène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: toluène, xylène, mélanges d'isomères et éthylbenzène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Toluène, Xylène et Éthylbenzène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Danger par aspiration: Le mélange est classifié Risque d'Aspiration, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients et la viscosité (≥ 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et viscosité du mélange ≤ 20.5 mm2/s à 40 °C). En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : PEINTURES

Classe/Division de Danger Principal: 3

Numéro UN/NA : 1263

Groupe d'Emballage : II

Autres Informations sur l'Expédition:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : PEINTURES

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : PEINTURES

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Note TMD:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 DANGERS POUR LA SANTÉ: Risque d'aspiration, Cancérogénicité., Toxicité pour la reproduction., Irritation cutanée., Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Toxicité sur organes ciblés (exposition simple)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids %	numéro CAS
toluène	92 - 96	108-88-3
xylène, mélanges d'isomères	2 - 4	1330-20-7

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

XPPP1 Agent d'adhérence

Nom chimique	Poids%	QR
toluène	92 - 96	1,000
xylène, mélanges d'isomères	2 - 4	100
éthylbenzène	0.4 - 0.6	1,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
toluène	92 - 96	108-88-3
xylène, mélanges d'isomères	2 - 4	1330-20-7
éthylbenzène	0.4 - 0.6	100-41-4

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:
Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie:
⚠ **AVERTISSEMENT**: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris les agents chimiques énumérés ci-dessous, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique	Poids%	Répertorié
toluène	92 - 96	• Toxicité sur le développement • Organes reproductifs de la femme
éthylbenzène	0.4 - 0.6	• Cancer

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:
Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

XPPP1 Agent d'adhérence

Nom	No CAS	No Partie INRP
toluène	108-88-3	1A, 5 (VOC)
xylène, mélanges d'isomères	1330-20-7	1A, 5 (COV)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** Chemiste de R&D

Préparé Par: Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2021/03/22

Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2021/03/22 FS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA

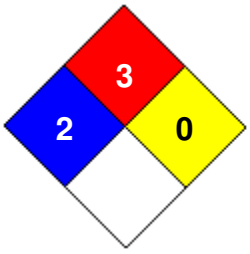

Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS: N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet
ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats

obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.